



# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## Pour une alimentation durable et de proximité en Alsace centrale

L'agriculture et l'accès à l'alimentation sont des enjeux majeurs. Le PETR Sélestat Alsace Centrale s'est engagé depuis 2019 dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec la Communauté de communes du Canton d'Erstein et les acteurs locaux. Notre ambition commune est de **faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture durable qui produit et donne accès à tous à une alimentation saine et de proximité.**

Cette démarche **volontaire** et **collective** favorise les synergies. Elle a pour ambition de fédérer les acteurs d'un territoire autour de l'alimentation pour développer la résilience alimentaire par des **solutions concrètes**. Ces solutions peuvent être portées par le PETR dans une approche globale ou par chacun des partenaires du PAT.

Concrètement le PAT Alsace Centrale a accompagné les collectivités locales vers une restauration scolaire durable, a porté la réflexion concernant la création d'outils de transformation locaux (laiterie, conserverie) et a lancé un dispositif d'accompagnement des exploitants (transmission, vente directe, diversification, agriculture biologique).

Aux côtés du PETR, les partenaires du PAT et acteurs du territoire portent des projets visant à maintenir et développer une agriculture et une alimentation de proximité, plus saine et plus accessible. De nombreuses actions de sensibilisation sont menées pour limiter le gaspillage alimentaire et préserver les ressources.

Notre Projet Alimentaire Territorial a été labélisé niveau 2 le 14 mars 2024 et bénéficie du soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette labélisation donne une plus grande visibilité au projet. **Elle engage les partenaires du projet à mettre en œuvre le plan d'action pour la période 2024-2028.** (en Annexe)

 Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie des deux Plans Climat du territoire (CCCE et PETR) comme un levier d'action et de lutte contre le changement climatique. L'alimentation, de la production à la consommation, représente environ 1/4 des émissions de gaz à effet de serre.

### ENGAGEMENT COLLECTIF

Par la signature de cette charte les partenaires et acteurs du territoire d'Alsace centrale s'engagent collectivement à :

- mettre l'alimentation au centre des politiques publiques car elle est un levier particulièrement fort pour réussir les transitions écologiques en Alsace centrale,
- mettre à disposition les compétences et capacités de leur structure pour renforcer et amplifier la résilience alimentaire du territoire,
- participer à cette démarche collective, structurée et d'approche transversale autour de la thématique alimentaire,
- coopérer avec les acteurs et les structures dans cet objectif commun,
- contribuer activement à la communication de la démarche dans leur réseau.

# Partie individuelle

à remplir par chaque partenaire en fonction de ses actions et engagements individuels.



## PAR CETTE CHARTE LE SIGNATAIRE S'ENGAGE SPÉCIFIQUEMENT À :

(cocher les cases correspondantes)

- Participer aux instances et/ou groupes de travail du PAT.
- Désigner un représentant pour les instances et/ou groupes de travail.
- Apporter son soutien  technique  financier  politique.
- Porter les actions ci-après en son nom pour atteindre les objectifs du PAT sur la période 2024-2028 :

### Quelques exemples d'actions :

- Organiser des événements de sensibilisation (cuisiner, glaner, transformer, anti-gaspi ...).
- Soutenir les associations en lien avec les thèmes du PAT (jardins partagés ou naturel, précarité alimentaire, sensibilisation ...).
- Actions sur le foncier agricole (baux, préservation du foncier agricole dans les PLU, pour installer un agriculteur, ...).
- Actions pour atteindre et dépasser les objectifs de la loi Egalim dans la restauration scolaire ou collective.
- Actions en lien avec le changement climatique et l'agriculture.

## IDENTIFICATION DES PERSONNES DE CONTACT AU NIVEAU POLITIQUE ET TECHNIQUE

Élus/ suppléants référents qui vont participer aux instances du PAT Alsace Centrale

Nom / Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Nom / Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Référents techniques qui vont participer aux réunions et suivre la mise en œuvre des actions

Nom / Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Nom / Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Date : .....

Lieu : .....

Nom de la structure signataire : .....

Nom et qualité du responsable de la structure signataire : .....

Signature /  
cachet :